

Aca Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 640 000 €
RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Mazars

Société Anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et conseil de
surveillance au capital de 8 320 000 €
RCS Nanterre B 784 824 153
61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex

Axway Software

Société anonyme au capital de 43 267 194 €
Siège Social : PAE Les Glaisins - 3 rue du Pré Faucon - 74940 Annecy
RCS : Annecy 433 977 980

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 24 mai 2022 – 19^{ème} résolution

À l'Assemblée Générale de la société Axway Software,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires sociaux de la société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 4 % du capital de la société. À ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal de l'augmentation de capital nécessaire pour préserver les droits des bénéficiaires d'attributions gratuites d'actions en cas d'opérations sur le capital de la société pendant la période d'acquisition.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 3 mai 2022

Les Commissaires aux comptes

DocuSigned by:
Sandrine Gimat
35CC3FE214F44AD...

Aca Nexia
Représenté par
Sandrine Gimat

DocuSigned by:
Jérôme NEURET
75636F48A1E940D...

Mazars
Représenté par
Jérôme Neyret